



Violences sur élèves au lycée Montaigne :

Première victoire de SUD éducation !

Le Rectorat vient d'annoncer la suspension de 3 professeurs : les élèves vont pouvoir retourner en classe !

Après des semaines d'omerta, il a fallu la médiatisation de l'affaire pour que les premières mesures tombent enfin, laissant espérer un début de retour à la normale pour les élèves et les personnels. Depuis le 5 décembre dernier, les élèves avaient officiellement demandé à l'administration de ne plus aller en cours avec les professeurs incriminés. Cela représente plusieurs dizaines d'heures de cours perdues pour eux, alors qu'ils passent leur Bac en juin.

Pour SUD éducation, cette situation est une illustration du mépris de l'administration vis-à-vis des élèves des classes populaires. L'année dernière, ils se sont mobilisés pour de meilleures conditions d'enseignement. La réponse a été l'envoi immédiat de la police. Cette année, alors qu'ils sont humiliés et violentés, l'administration met des mois à réagir.

L'administration doit désormais prendre ses responsabilités : elle doit prendre en charge la souffrance que son inaction a générée : elle doit reconnaître l'imputabilité au service des arrêts-maladie des personnels qui ont dénoncé ces violences, et les protéger. En matière de santé et sécurité au travail, l'Éducation nationale est soumise à une obligation de résultat. Il est temps qu'elle s'en donne les moyens !

SUD éducation 80 revendique :

- **La reconnaissance en accident de service des personnels qui ont dénoncé les faits ;**
- **Le bénéfice de la protection fonctionnelle pour ces agents ;**
- **Une enquête immédiate du CHSCT, dont les représentants ne sont toujours pas venus dans l'établissement mener leur enquête, indépendante de celle menée par l'administration ;**
- **Des créations de postes à hauteur des besoins dans la médecine de prévention (aujourd'hui : un médecin pour 20 000 agents) ;**
- **la création de CHSCT d'établissement et de circonscription pour les écoles et pas seulement au niveau départemental et académique.**